



# Saint-Ambroise

## Conseil d'établissement École Saint-Ambroise

PROCÈS- VERBAL

Mardi 6 décembre 2022 à 18 h 30

### 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Parents présents : Chloé Banville (présidente d'assemblée), Marie Gauthier (secrétaire), Sébastien Hénaff, Laurel Koop (remplace Marc-Olivier Kilijian), Maud Lanckmans, Marcela Molinié, Marie-Ève Noreau (remplace Pierre-Luc Beaudoin), Natalya Zavadovskaya.

Membres du personnel présents : Martine Côté, Ève-Marie D'Aragon, Kim Marleau, Rosalie Morin-Lévesque et Anne-Marie Sénécal.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Marcela Molinié propose l'adoption de l'ordre du jour, Anne-Marie Sénécal seconde.

### 3. Adoption du procès-verbal du 8 novembre 2022

Sébastien Hénaff propose l'adoption du procès-verbal, Maud Lanckmans seconde.

#### 3.1. Terrassement de la devanture du pavillon Chambord

Une rencontre avec Vanessa Cardin-Dubé, ingénieure, et Joumana Khawam, technicienne de bâtiments, toutes deux du service des ressources matérielles du CSSDM a eu lieu via Teams le jeudi 11 novembre en soirée. En plus de la directrice Kim Marleau, étaient présents : Pierre-Luc Beaudoin et Marie Gauthier du CÉ, Chantale Bourdages et Guillaume Beauchamp, parents ainsi que Sylvie Parent, voisine.

Le projet d'aménagement prévu qui concerne essentiellement en l'installation de végétation sur la devanture de l'école a été présenté. L'espace est limité puisque la propriété du CSSDM s'étend à seulement 3,5 m du mur de fondation, le restant étant la

propriété de la ville (soit vis-à-vis le prolongement des clôtures du côté de la cour des maternelles). Le terrain sera malgré tout revégété jusqu'au trottoir. Les participants ont encouragé l'usage d'espèce indigènes (obtenus via des fournisseurs tels que [Aiglon Indigo](#)) plutôt que la tourbe standard, et cette suggestion a été bien reçue.

Les participants ont suggéré d'installer des arbustes le long du bâtiment, plutôt que le revêtement en pavé uni qui était originalement considéré, et ce afin de réduire les risques de blessures pour les enfants qui grimperaient sur les structures le long du mur, et aussi pour limiter les graffitis.

Il a été question de la difficulté de circulation aux heures de grand achalandage dû à l'étroitesse du trottoir devant l'école, et aussi aux risques de piétinement de la végétation. De façon plus générale, l'aménagement d'aires sécurisées et de taille suffisante pour les piétons et les défis de cohabitation avec les automobiles ont été abordés. Comme le terrain adjacent au trottoir appartient à la ville, des discussions pourraient être tenues avec l'arrondissement pour des aménagements possibles, dans une phase subséquente. En exemple, l'aménagement d'un double trottoir pourrait être envisagé, comme celui à [l'école Saint-Marc](#). Des discussions devront être organisées avec l'arrondissement à ce sujet.

Afin de limiter le piétinement de la végétation aux environs de l'entrée principale du pavillon Chambord lorsque les parents viennent récupérer leurs enfants en fin de journée, il a été suggéré que les parents utilisent une autre entrée, comme par exemple celle via la ruelle sud. Cette option sera examinée par l'équipe école.

Au lendemain de la rencontre Teams, Sylvie Parent a rencontré le maire d'arrondissement, François Limoges afin d'aborder la participation possible de l'arrondissement pour l'aménagement de la façade et l'amélioration des voies piétonnières. Il s'avère que l'approche est actuellement de déminéralisation du territoire, et dont l'option de doubles trottoirs en béton est plus qu'incertaine. En contrepartie, l'arrondissement a proposé de céder au CSSDM pour un montant symbolique de 1\$ les ruelles du côté Chambord (au nord et au sud de l'école), ce qui permettrait éventuellement d'utiliser ces terrains comme un espace sécurisé pour la circulation des piétons. La directrice Mme Marleau a amené cette proposition de cession des ruelles au CSSDM et des discussions sont en cours.

### **3.2. Aménagement de la cour d'école**

Une demande de subvention a été déposée par la direction de l'école pour aller chercher 100 000 \$ du CSSDM pour le réaménagement de la cour d'école. La demande est présentement à l'étude au CSSDM. Une subvention additionnelle de l'OBNL Soverdi a aussi été obtenue, ce qui devrait réunir les conditions permettant au projet d'aller de l'avant. Ces travaux pourraient débuter à l'été 2024 suite à une

consultation avec le milieu. Comme un projet majeur de réaménagement du terrain avec travaux de drainage des eaux du site est envisagé dans un horizon de 8 à 10 ans environ, l'aménagement de la cour d'école ne comportera pas de travaux majeurs de surfaçage, et les équipements achetés devront être déplaçables. L'enjeu du peu de zones d'ombre dans la cour actuelle est mentionné et pourrait être abordé lors d'une consultation future.

### **3.3.Photo scolaire**

Pierre-Luc Beaudoin a effectué une mise à jour des options possibles pour la photo scolaire pour l'an prochain. Les offres de 3 fournisseurs ont été examinées : [la Boîte Blanche](#) (fournisseur des dernières années), [Stéphane Vairo](#) et [Mon petit passeport](#).

Pour ce qui est de la Boîte blanche, il y a peu de choix pour l'arrière-plan et certains enfants sont intimidés par les équipements lors de la prise de photo. Les enfants des classes TSA et de maternelle sont particulièrement touchés. Pour ce qui est de Stéphane Vairo, il y a peu d'ouverture pour offrir plus petits forfaits à des prix abordables, et les photos de groupe ne sont pas systématiquement imprimées. Mon petit passeport offre un service à mi-chemin entre Stéphane Vairo et Boîte Blanche au niveau du prix. La photographe se déplace dans les classes et peut faire des photos à l'extérieur.

Il faut s'assurer que l'horaire des groupes ne soit pas perturbé outre mesure (que le processus ne soit pas trop long). Suite au travail de recherche de Pierre-Luc, il est proposé de donner la chance à une nouvelle entreprise, Mon petit passeport, qui a une approche plus personnalisée.

Chloé Banville propose d'accorder le contrat de la photo scolaire à mon Petit Passeport. pour l'année scolaire 2023-2024, Marcela Molinié seconde. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3.4.Chargement de la neige et des déchets aux heures d'école**

Une résolution du CÉ a été envoyée à l'arrondissement le 28 octobre 2022 pour demander que ces opérations soient effectuées à l'extérieur des heures d'entrée et de sortie de l'école (une copie de la lettre est disponible au dossier). Aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Depuis ce temps le ramassage des matières résiduelles a malgré tout été effectué aux heures d'entrée de l'école. Un suivi devra donc être effectué avec l'arrondissement.

### **3.5.Résolution: Installation de filtres HEPA dans les classes**

Pierre-Luc Beaudoin a rédigé l'ébauche d'une résolution du CÉ visant à supporter la démarche de monsieur Jonathan Goldman, parent de l'école, auprès du centre

d'administration du CSSDM pour l'amélioration de la qualité de l'air, notamment par l'installation de purificateurs d'air de type Corsi-Rosenthal. Cette résolution serait envoyée à : Isabelle Gélinas, Directrice du CSSDM ; Gabriel Nadeau-Dubois, député de la circonscription de Gouin, Bernard Drainville, ministre de l'Éducation du Québec, et au comité de parents de la CSSDM.

Un sous-comité formé de Pierre-Luc Beaudoin, Marie Gauthier et Sébastien Hénaff se réunira pour revoir la formulation de la résolution avant l'envoi. La résolution ainsi revue sera envoyée par courriel aux membres du CÉ d'ici à la prochaine résolution afin d'être approuvée avant son envoi.

Sébastien Hénaff propose que le CÉ de l'école Saint-Ambroise soutienne la démarche de M. Goldman pour amener le CSSDM et le Ministère de l'Éducation à revoir les mesures pour l'amélioration de la qualité de l'air dans les écoles, Marcela Molinié seconde. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption**

##### **4.1. Projet éducatif**

Lors de la journée pédagogique du 25 novembre, une rencontre de l'équipe école avec une représentante des parents (Maud Lanckmans) a eu lieu afin de débiter l'élaboration du projet éducatif de l'école (voir document synthèse de la journée par la directrice).

Un recueil de 20 pages a été produit sur le contexte de l'école qui décrit notamment les environnements externe et interne de l'école. Quelques parents ont répondu à un sondage. Entre autres constats, les résultats des élèves de notre école sont meilleurs que la moyenne du CSSDM. Il y a peu d'élèves jugés vulnérables (avec une moyenne des résultats sous la barre du 70%) ; quoique peu nombreux, ces élèves devraient tout de même nous préoccuper.

La prochaine étape aura lieu en janvier pour dégager l'enjeu principal.

##### **4.2. Surplus et déficits**

La directrice nous a présenté le budget pour l'année scolaire 2021-2022. Voici quelques faits saillants : Fonds 1 : 43 564 \$ de surplus ; déficit du SDG 64 885 \$ ; compensation COVID obtenue du Ministère: 31 933 \$ ; aide inter-école octroyée par Saint-Ambroise à d'autres écoles au budget déficitaire: 10 544\$ ; Fonds 4 : 9030 \$ ; Fonds 6 : reste plusieurs budgets non reportés qui n'ont pu être utilisés à cause des limitations dues à la COVID, tels que sorties en milieu culturel (2525\$) et Activités culturelles (2853\$).

### **4.3. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)**

Le PTRDI 2023-2026 est présenté par la directrice. Il comprend une prévision de clientèle, la capacité d'accueil des établissements, l'état de vétusté des bâtiments, et les agrandissements requis. Le PTRDI n'est pas un projet de chantier avec des échéanciers.

Voici quelques faits saillants : capacité : 14 locaux, total élèves 322 ; élèves résidents 360. Les prévisions pour les élèves du territoire sont en légère baisse : 2023-2024 : 381, 2024-2025 : 378, 2025-2026 : 374.

Des travaux majeurs sont prévus dans le pavillon Chambord. Une rencontre de démarrage de la directrice avec l'équipe responsable des réaménagements majeurs est au programme. En 2023-2024, un « bilan de santé » du pavillon Chambord sera réalisé et des plans et devis seront produits. Par la suite il y aura une consultation, advenant éventuellement une délocalisation. Les travaux ne se dérouleraient vraisemblablement pas avant 2024-2025, et peut-être après.

La CÉ n'a émis aucun commentaire sur le PTRDI à ce stage parce que nous sommes encore trop tôt dans le processus pour les travaux de réaménagement du pavillon Chambord.

### **4.4. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation**

Le plan est présenté par la directrice. Il y a relativement peu de changements par rapport à la version de l'an passé. Un comité « Climat scolaire » a été formé incluant 8 membres du personnel école et du SDG. Un des objectifs principaux poursuivis est de faire connaître les règles aux élèves et faire la promotion du code de vie. Une nouveauté cette année : l'arbre du bien-vivre ensemble, un symbole visuel assez fort pour rallier tout le monde où on met l'emphase sur le positif. Des discussions en classe seront menées par chaque enseignant pour poser les bonnes actions pour mieux vivre ensemble. Comme signe de leur engagement, les élèves apposeront leur signature sur les feuilles de l'arbre. Un sondage sera à nouveau envoyé au cours de l'année pour évaluer le bien-être des élèves.

Des zones de vulnérabilité ont été identifiées, par exemple au moment des récréations et des périodes transitions. Comme moyens d'évaluation, les membres du personnel école tentent d'observer les manifestations d'agressivité et des habiletés prosociales et faire le suivi avec les élèves concernés (projet piloté par Anne-Marie Sénécal et d'autres). Annick Garceau du SDG est impliquée pour faire un arrimage entre les interventions des enseignant.es et des éducatrices du SDG. Plusieurs autres moyens sont proposés et la majorité sont déjà mis en œuvre. Des objectifs sont aussi établis pour les mesures de collaboration avec les parents. Au moment du signalement d'une

situation, le protocole est établi et peut être consulté par les parents sur le site Internet de l'école.

Maud Lanckmans propose d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation, Chloé Banville seconde. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4.5.Collations**

La directrice nous apprend qu'à cause de la hausse du prix des aliments, les collations ne seront malheureusement plus offertes tous les jours puisque le budget n'est pas suffisant. Les collations santé (fruits, légumes) coûtent plus chers. Les denrées doivent être achetées auprès de producteurs homologués et on ne peut pas profiter des aliments au rabais. On envisage donc fournir des collations 3 fois par semaine. Le lait école ne sera pas touché par cette réduction de service. Des aliments seront toujours disponibles pour les oublis et pour les familles à plus faible revenu. Un info-parent suivra pour en aviser les parents.

#### **4.6.Opération rappel des règlements pour les véhicules devant l'école**

Marie Gauthier informe le CÉ que malgré l'installation l'an passé des panneaux de signalisation devant l'école indiquant l'[interdiction de marche au ralenti](#), on observe régulièrement des véhicules garés devant l'école avec le moteur en marche malgré la présence de nombreuses personnes à proximité. Cette situation cause un inconfort aux piétons (parents et enfants) dû aux bruits de moteur et aux gaz d'échappement.

Afin de sensibiliser les parents, il est donc proposé d'installer des affichettes sur les portes d'entrée des deux pavillons de l'école (les panneaux de signalisation étant plus situés aux extrémités nord et sud de chaque côté, loin des portes principales). Un info-parents sur ce sujet sera aussi envoyé dans les prochaines semaines.

Ève-Marie D'Aragon ajoute que les zones de stationnement interdit prévues pour le transport des élèves des groupes TA ne sont pas toujours respectées.

Les membres du CÉ conviennent donc que l'intervention des agents sociaux communautaires du poste de quartier du SPVM serait requise afin de sensibiliser les parents à l'importance du respect des règles (distribution de billets de courtoise). Maud Lanckmans pourra les contacter pour arranger le tout.

### **5. Informations**

#### **5.1.Du service de garde**

Une réorganisation de la formule pour l'accueil des enfants aux journées pédagogiques le matin a été entreprise afin de diminuer le temps d'attente, ce qui

semble avoir porté fruit. D'autres ajustements ont aussi été apportés, par exemple les communications sont dorénavant validées par l'équipe de direction.

Sébastien Hénaff suggère que les documents en pièce jointe soient en format PDF plutôt que Microsoft Word pour en faciliter la consultation.

### **5.2.De l'OPP**

L'OPP a entreprise plusieurs activités afin de rassembler la communauté et par le fait même effectuer des levées de fonds pour les activités des élèves :

- un grand tirage avec loterie ; cartes cadeaux et autres des marchands du quartier pour un total de 1500 \$; un permis à la régie de l'alcool des courses et des jeux devra être obtenu et les billets doivent être imprimés à l'externe selon la réglementation en vigueur.
- une vente de chandails kangourous « hoodies » pilotée par Chloé Banville sera lancée après le congé des fêtes ;
- une soirée jeux de société en soirée du 13 décembre ; des collations seront en vente pour la levée de fonds.

### **5.3.De la direction**

Notre directrice adjointe qui chapeaute le comité des activités de Noël nous décrit les activités prévues pour chaque jour de la semaine avant le congé des fêtes : film dans les classes, classique hivernale, habillez-vous chic, déjeuner dans les classes.

Une collecte de denrées non périssables est en cours jusqu'au 15 décembre. Les produits recherchés sont : pâtes alimentaires, sauce tomates et légumineuses en cannes.

### **5.4.Déléguée(s) aux comité de parents**

Marc-Olivier Kilijian étant absent, rien à rajouter.

### **5.5.De la présidence**

Rien à ajouter.

## **6. Mot des membres.**

Aucun membre externe présent.

## **7. Levée de l'assemblée**

Anne-Marie Senécal propose la levée de l'assemblée à 21h10, Marie-Ève Noreau seconde.